

Des présences actives, recette du Vivre Ensemble



À Lancy, un projet d'habitat novateur réinvente les liens entre générations. Étudiant·es et seniors y partagent l'espace, créant une communauté vivante, où les jeunes adultes apportent leur dynamisme et les aîné·es partagent leur expérience.

© Adret Hages Lancy

Par **Laurent Beausoleil**, directeur général, Habitats & accompagnements des générations seniors (HAGES), Genève

Présenté en 2019, l'Habitat évolutif pour seniors (HEPS) a ouvert ses portes en 2020. Il regroupe 154 logements intergénérationnels, dont 118 appartements pour seniors, 28 studios pour étudiant·es, deux appartements communautaires, ainsi qu'une crèche de 56 places. Sept partenaires offrant diverses prestations pour les locataires et le public dans une dynamique intergénérationnelle complètent l'espace. Après quatre années d'exploitation, le projet de l'Adret est donc bien réel et la société de longue vie a pris place dans le quartier de Pont-Rouge à Lancy [\[1\]](#).

Dans le cadre du projet « Solidarités intergénérationnelles : présences actives » et dès l'ouverture du bâtiment, les 28 étudiant·es vivant dans l'HEPS se sont engagé·es à réaliser des présences actives (PA) régulières auprès des seniors, dans l'optique de tisser des liens et de créer une **dynamique relationnelle** basée sur le **partage** et la **convivialité**. Ces présences actives ont initialement représenté un minimum de cinq heures obligatoires par mois et par jeune, assurant un minimum de 1'600 heures au total de présence pour les seniors. Dans ce concept, les étudiant·es viennent en aide aux seniors du lundi au dimanche au travers de diverses prestations, ce qui leur octroie une réduction de 100 francs sur le montant de leur loyer, situé initialement entre 390 et 413 francs.

Grâce à ce fonctionnement, des relations authentiques entre des générations parfois éloignées se sont peu à peu développées, créant ainsi un microcosme où chacune et chacun a trouvé sa place. Ces présences renforcent la solidarité et le dialogue entre les générations, assurent les liens sociaux intergénérationnels, et préviennent l'isolement social.

Comment citer cet article ?

Laurent Beausoleil, «Des présences actives, recette du Vivre Ensemble», REISO, Revue d'information sociale, publié le 6 janvier 2025, <https://www.reiso.org/document/13536>

Quatre formes de présences actives

Les présences actives se réalisent différemment selon les situations. Premièrement, elles peuvent s'opérer de manière **individuelle ponctuelle** : cette forme d'aide ne crée pas un lien sur le moment. Cependant, cette entraide nécessaire et immédiate représente un réel **soutien**, aidant et rassurant, pour le-a locataire senior.

Les étudiant-es peuvent également être présent-es de manière **individuelle régulière**, en accompagnant par exemple son aîné-e au salon lavoir. Il ou elle porte alors son linge et l'assiste dans le maniement de l'installation. Cette forme d'aide régulière développe un **lien de confiance** et favorise le **sentiment d'indépendance** du senior qui continue à assumer sa propre lessive. En plus, la régularité apporte des **repères**, une familiarité peut s'établir et induire un lien rassurant, voire une certaine intimité : le **Vivre Ensemble** s'installe naturellement.

Qu'elle soit ponctuelle ou régulière, la présence active peut aussi être offerte à un **groupe** : l'étudiant-e organise dans ce cas des activités en commun, telles qu'un tournoi de Jass, une projection cinéma hebdomadaire, ou propose d'autres opportunités de rencontre. Dans cette troisième forme de présence active, les **échanges** sont favorisés et participent sensiblement au Vivre Ensemble.

Enfin, il existe des présences actives en faveur de la **structure** : sur demande, les étudiant-es participent à l'organisation de manifestations communes au sein de l'immeuble, comme le montage du sapin de Noël ou la tenue d'un stand lors d'une manifestation. Cette dernière forme de présence active favorise l'**appartenance** et une **identification** à un lieu et, surtout, à son **concept participatif**.

Des échanges spontanés riches et fluides

Il a été constaté qu'en plus de ces présences actives, de nombreuses **rencontres** se déroulent **spontanément**, sans contrainte. Et la **fluidité** des échanges s'y révèle fascinante. Les étudiant-es, souvent en quête de conseils et d'histoires de vie, se sentent à l'aise de s'approcher des aîné-es qui, de leur côté, apprécient le naturel et l'énergie des plus jeunes. En dehors des temps de présence obligatoires, des rencontres se déclenchent donc autour d'un café partagé, d'un livre échangé ou d'un coup de main spontané. Il n'y a pas de transactions, pas d'attentes particulières.

Cette **dynamique intergénérationnelle** crée un environnement où l'**empathie** et la **compréhension** mutuelles peuvent s'épanouir. Les jeunes font preuves de respect et de sagesse, tandis que les seniors découvrent les nouvelles perspectives que la jeunesse leur apporte. Les barrières sont brisées et la solitude s'atténue avec ce souffle de vie partagé.

Financer le projet des présences actives

Ce projet s'est inscrit dans les déterminants d'un vieillissement actif élaborés dans le cadre du programme vieillissement et santé édité par l'OMS ^[2], ainsi que dans les enjeux de santé publique dans la vieillesse du Canton de Genève ^[3]. En effet, depuis plusieurs années, une attention particulière est portée sur les **stratégies** possibles contribuant à **préserver** de bonnes **capacités** physiques et mentales de la **personne vieillissante**, en lui permettant d'être autonome et socialement active le plus longtemps possible. Ainsi, ce projet des présences actives constitue une de ces stratégies.

Pendant les trois premières années, « Solidarités intergénérationnelles : présences actives » a été entièrement soutenu financièrement sous forme de don par la Fondation Leenaards. À l'échéance de ce soutien, le 31 août 2023, une réflexion autour des **enjeux** et de l'**impact** sur l'implication des étudiant-es dans la structure a été menée. Ainsi, sur la base des rapports annuels rédigés pendant ces trois ans ^[4], d'une enquête de satisfaction menée auprès des

seniors, ainsi que des bilans effectués par la coordinatrice répondante à chaque fois qu'un-e étudiant-e quitte l'Adret, il a été conclu que l'expérience de ces présences actives est un succès.

Il est indéniable que le **financement** servant à la participation au coût du loyer a été indispensable au lancement du principe des présences actives dans le projet de l'Adret, tout comme l'est le **rôle central** de la **coordinatrice répondante** dans la gestion de ces PA et pour que ces dernières fassent pleinement partie du Vivre Ensemble. Il est également à relever que l'architecture du bâtiment, dont notamment les espaces de rencontres, facilitent les échanges.

À l'issue des deux premières années, la direction et la coordinatrice répondante ont tiré le bilan que les PA s'avèrent suffisamment intégrées pour poursuivre sans financement. Ces présences actives font partie du Vivre Ensemble et peuvent donc être traitées comme un **élément** relevant des **conditions** de **logement**, en plus du loyer initialement prévu.

Le propriétaire, la direction ainsi que la coordinatrice répondante se sont donc positionnés pour ne pas poursuivre ce principe de déduction du loyer au-delà du 31 août 2023, convaincus que les étudiant-es entretiennent d'autres **motivations** — intergénérationnelle, localisation, environnement, liens — à vivre à l'Adret. Le temps de présences actives a toutefois été limité à quatre heures par mois au lieu de cinq. Cette échéance a été préparée et communiquée aux étudiant-es en début d'année 2023, leur laissant le temps de prendre position : conserver leur motivation et investissement au sein de l'Adret ou chercher un nouveau logement. La majorité des étudiant-es a choisi de rester vivre à l'HEPS.

Aujourd'hui, les présences actives sont donc devenues l'**ADN** de l'Adret et sont traitées comme un élément relevant des conditions de logement. Si, au vu de la qualité du logement, de son emplacement et des prestations mises à disposition, le prix du loyer reste extrêmement attractif pour les étudiant-es, elles et ils témoignent d'autres sources de motivations à vivre à l'Adret. Les **liens intergénérationnels** et la **solidarité** qui s'y déploient nourrissent en effet tant les jeunes que les aîné-es, et l'engagement des étudiant-es s'inscrit naturellement dans le concept de l'Adret.

^[1] Le projet de l'ADRET est documenté en détail dans une série de trois ouvrages publiée par les éditions Socialinfo (2024). Le projet spécifique des présences actives, thème de cet article, fait l'objet du deuxième volume intitulé Au cœur de l'ADRET, signé par Laure Bonnevie et Yann Bernardinelli, et auquel le soussigné Laurent Beausoleil a participé.

^[2] « [Vieillesse et santé](#) », OMS

^[3] En 2012 déjà, le rapport RD952 du Conseil d'État genevois sur la politique publique cantonale en faveur des personnes âgées en perte d'autonomie, ainsi qu'en 2014 le rapport de la Commission thématique sur la politique de la personne âgée de la Plateforme du réseau seniors de Genève mettent en exergue le maintien de l'autonomie et de l'intégration des aîné-es, le développement de mesures de prévention du vieillissement problématique et la favorisation de synergies entre les acteurs des réseaux de soins.

^[4] Voir le rapport « [Solidarités intergénérationnelles : Présences actives](#) » Rapport sur les trois années d'activité ».